

Appel à candidatures

exposition dans le hall de La Cigalière

Dans un désir d'encourager la création plasticienne et d'enrichir la diversité des pratiques artistiques qui sont diffusées à la salle, La Cigalière lance son premier appel à candidatures pour accueillir au sein de son hall d'entrée, une exposition d'œuvres artistiques.

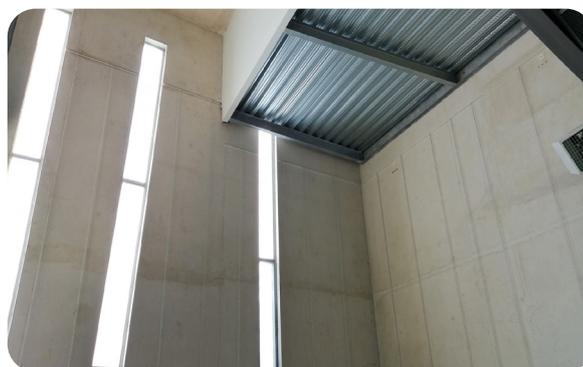
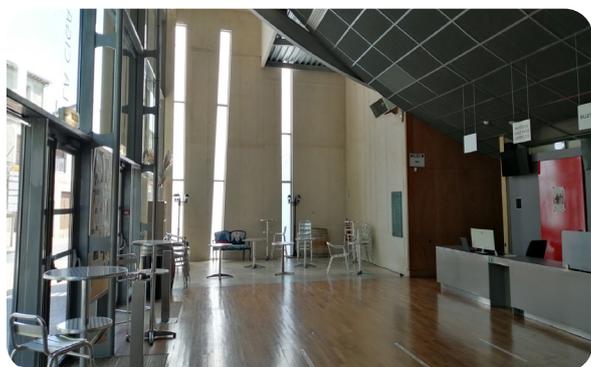
Conditions d'exposition

ESPACE MIS À DISPOSITION : 13 chaînes disposées sur deux murs dans une partie de l'espace du hall de La Cigalière. Les accroches des cimaises sont placées à 6.50m et à 5.50m de hauteur. Les plafonds sont quant à eux à 7.90m et 6.00m de hauteur.

La Cigalière est une salle de spectacle qui permet d'offrir de la visibilité aux artistes : elle accueille le public les jours de spectacle et environ 15000 personnes par ans.

DIMENSION DE L'ESPACE : 643m² sur 524.2m².

PÉRIODE D'EXPOSITION : 1 mois minimum entre septembre et décembre et au mois d'avril.



Critères de sélection

Votre dossier de candidature devra être envoyé par mail à lacigaliere@ville-serignan.fr avant le **lundi 22 août 2022**.

Celui-ci devra comporter :

- Un CV à jour.
- Quelques mots de présentation sur qui vous êtes, votre manière d'aborder votre travail artistique (mettez des liens utiles qui pourront illustrer votre travail : site web, profil facebook, profil instagram, chaine vidéo, etc.).
- Une note d'intention sur le projet, ce que vous comptez faire dans l'espace mis à disposition.
- Tout autre élément artistique que vous jugerez utile à la sélection (visuels).

Après délibération, la décision vous sera envoyée le jeudi 1er septembre 2022.

